

Rapport sur l'exercice des droits
de vote

Année 2019

POLITIQUE DE VOTE

Sanso IS a sélectionné ISS pour l'assister dans l'analyse des résolutions et la mise en œuvre de la politique de vote.

Dans le cadre de sa politique « SRI », ISS élabore des directives de vote conformes aux objectifs des investisseurs soucieux du développement durable.

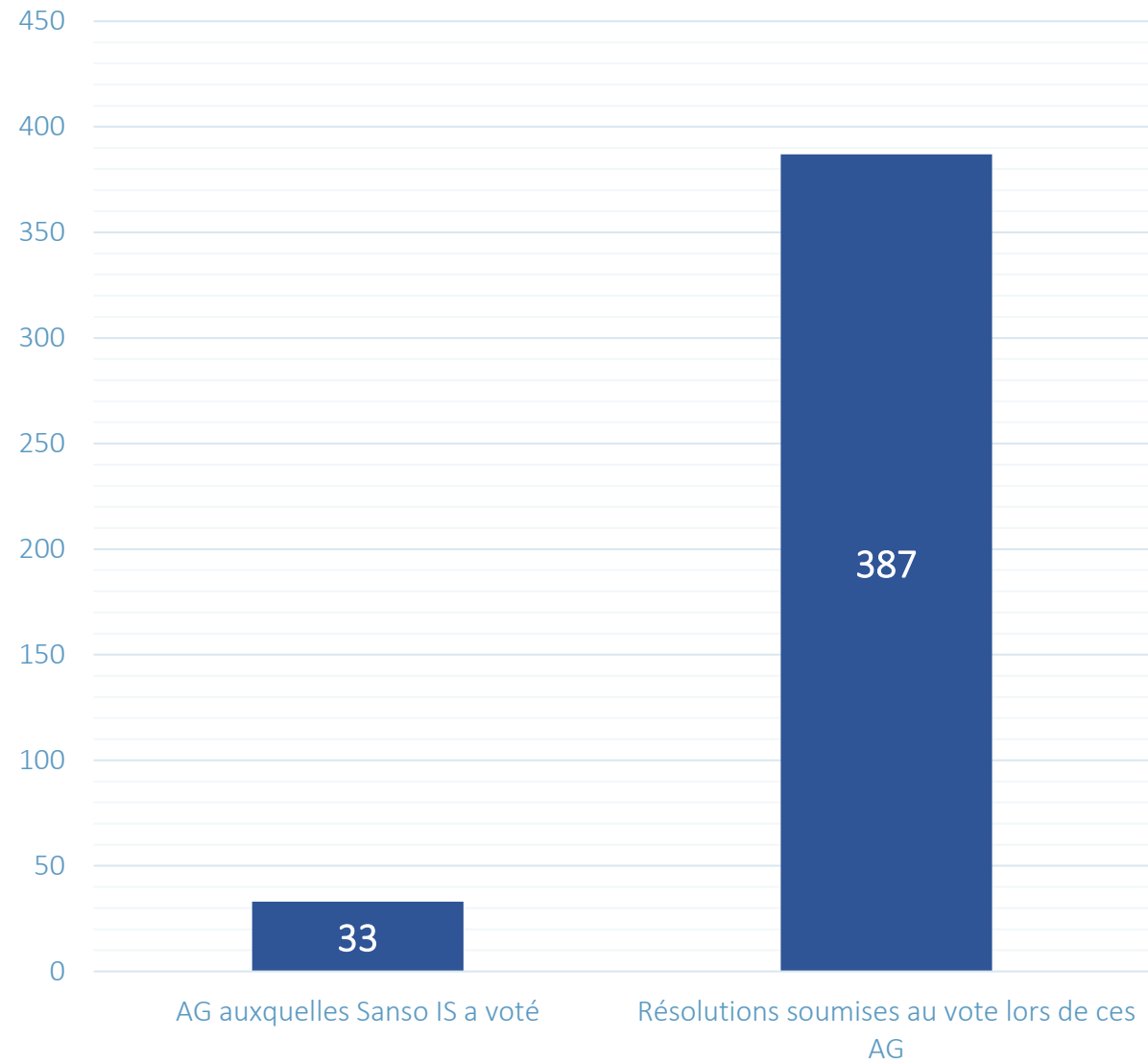
Sur les questions environnementales et sociales, la politique « SRI » de ISS vise à soutenir les organes de direction qui promeuvent des pratiques commerciales durables, le respect de l'environnement, des pratiques de travail équitables, la non-discrimination et la protection des droits humains.

En matière de gouvernance d'entreprise, de rémunération des dirigeants et de structure d'entreprise, les lignes directrices de la politique « SRI » sont fondées sur un engagement pour la création et la préservation de valeur économique et pour la promotion des principes de bonne gouvernance d'entreprise et de la diversité au sein des organes de direction.



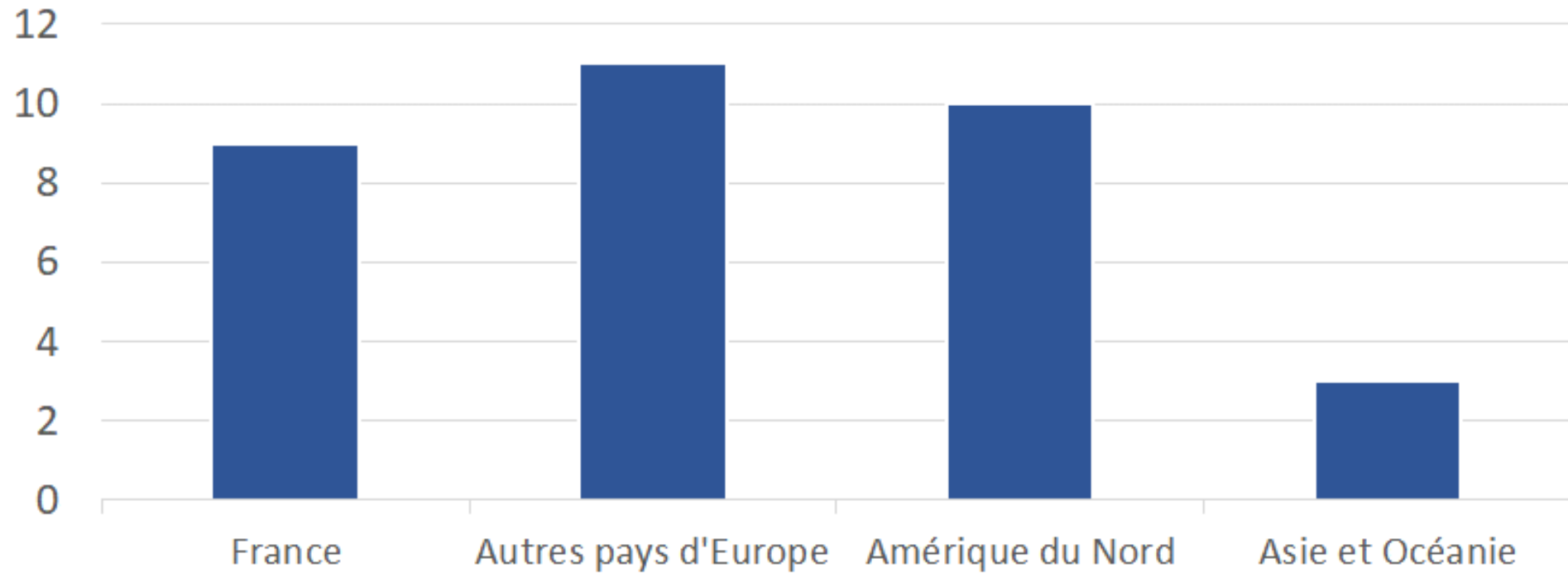
En votant SANSO IS se préoccupe non seulement du rendement économique pour les actionnaires et d'une bonne gouvernance d'entreprise, mais aussi de s'assurer que les activités et les pratiques de l'entreprise sont conformes aux objectifs généraux de la société.

PÉRIMÈTRE DE VOTE





Répartition des assemblées générales par pays / région

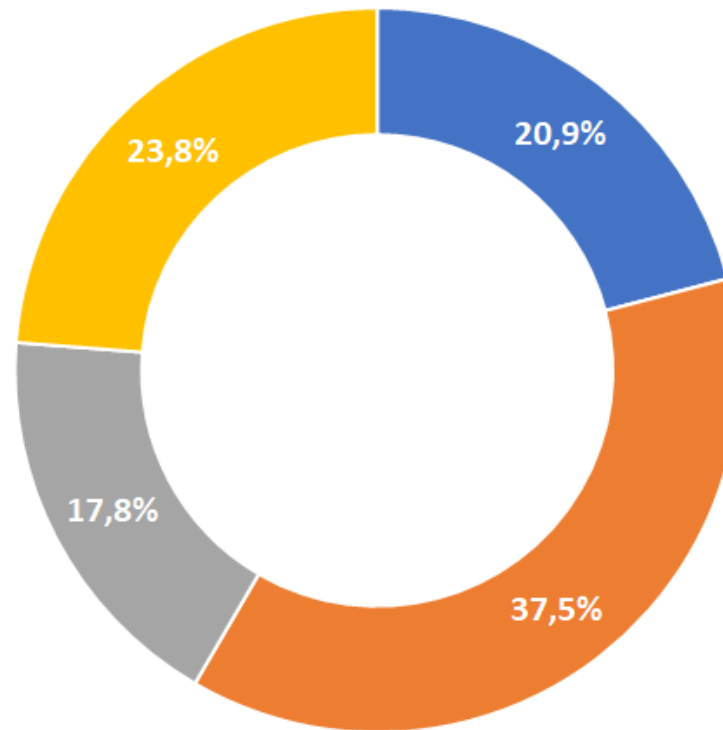


LISTES DES SOCIETES POUR LESQUELLES NOUS AVONS VOTES A AU MOINS UNE AG

Société	Pays d'enregistrement
Abengoa SA	Espagne
Akka Technologies	Belgique
Albioma SA	France
Arkema SA	France
Carbonite, Inc.	Etats-Unis
China Datang Corp. Renewable Power Co. Ltd.	Chine
Cleanaway Waste Management Limited	Australie
Darling Ingredients, Inc.	Etats-Unis
Devoteam SA	France
Empire Company Limited	Canada
Encavis AG	Allemagne
Harsco Corp.	Etats-Unis
Ipsen SA	France
John Laing Group Plc	Grande Bretagne
Kaufman & Broad SA	France
Kingspan Group Plc	Irlande
Metso Oyj	Finlande
NextEra Energy Partners LP	Etats-Unis
Northland Power Inc.	Canada
Qualys, Inc.	Etats-Unis
Recordati SpA	Italy
Renewable Energy Group, Inc.	Etats-Unis
Teleperformance SE	France
Tenneco Inc.	Etats-Unis
Tianneng Power International Limited	Iles Caïmans
Ubisoft Entertainment SA	France
US Ecology, Inc.	Etats-Unis
Valeo SA	France
Wienerberger AG	Autriche
Wirecard AG	Allemagne

REPARTITION DES RESOLUTIONS PAR THEME

Au cours de ces **33 assemblées**, **387 résolutions** ont été soumises au vote des actionnaires soit une moyenne de **12 résolutions** par assemblée générale

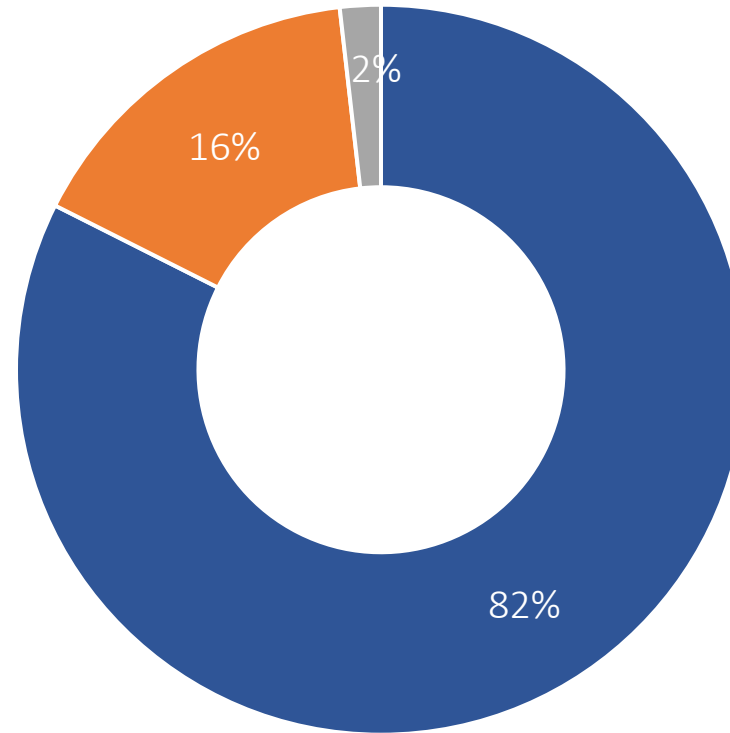


■ Opérations sur le capital

■ Nomination et rémunération des membres du conseil

■ Rémunération des dirigeants exécutifs

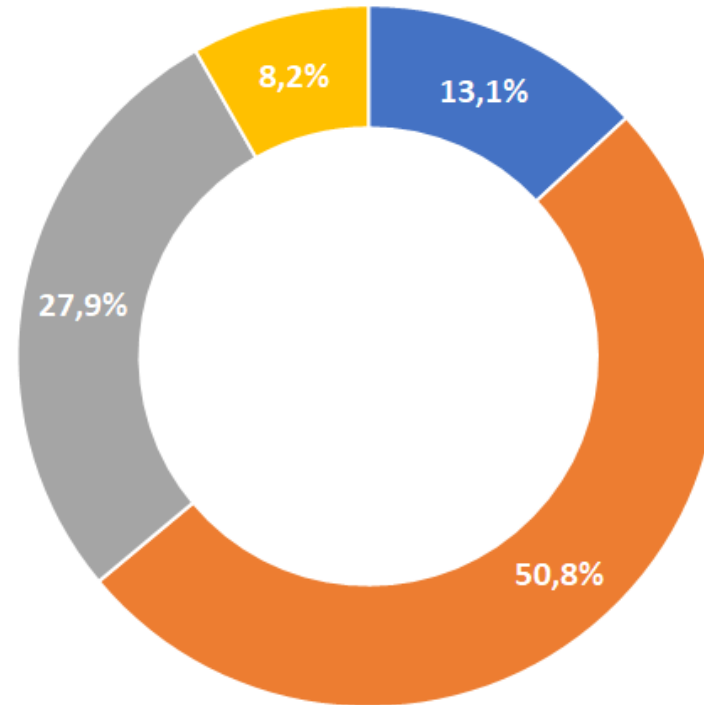
■ Approbation des comptes et de la gestion



■ % de votes Pour ■ % de votes Contre ■ % d'abstentions

REPARTITION DES VOTES NEGATIFS PAR THEME

Sur les 33 assemblées générales faisant partie de l'analyse, 18 ont fait l'objet d'au moins un vote négatif. SANSO IS a émis 61 votes négatifs soit 16% du total des votes et n'a pas suivi la recommandation du management (vote contre et abstentions) dans 17% des cas.



■ Opérations sur le capital

■ Nomination et rémunération des membres du conseil

■ Rémunération des dirigeants exécutifs

■ Approbation des comptes et de la gestion

La politique « SRI » d'ISS nous a amené à voter contre 23 résolutions et à nous abstenir de voter à 3 résolutions pour lesquelles la politique « standard » d'ISS conduisait à un vote favorable.

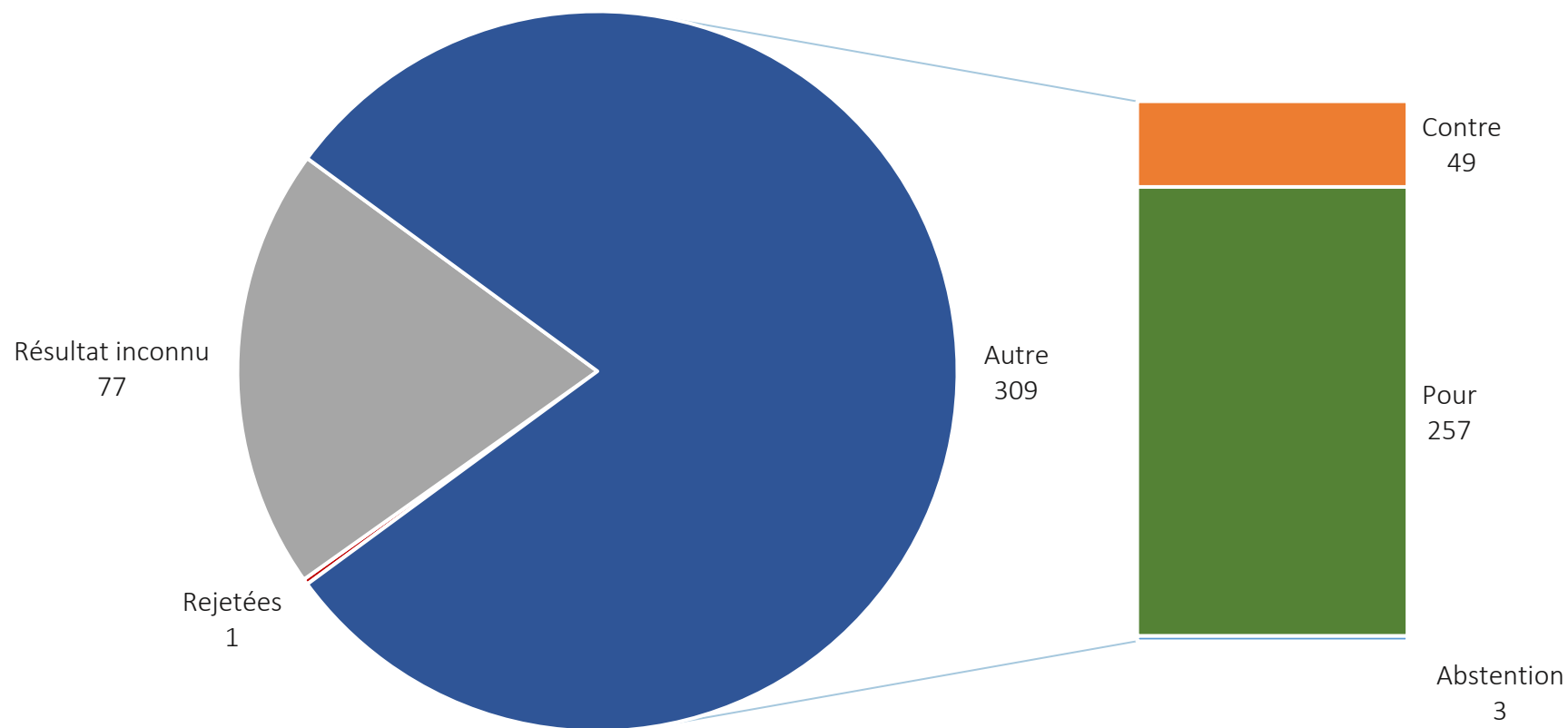
25 de ces résolutions portaient sur des élections de membres du Board et une sur la rémunération du Directeur Général.

Les votes contre et abstentions ont été motivés par :

- Une représentation insuffisante des femmes au sein du Conseil (21 cas)
- Un manque d'indépendance du Conseil (3 cas)
- Un manque d'indépendance et de diversité du Conseil (1 cas)
- Des écarts de rémunération excessifs et une rémunération insuffisamment liée à la performance (1 cas)

REPARTITION DES RESULTATS DES VOTES

Les résultats de 309 des 387 résolutions auxquelles nous avons voté nous ont été communiqués. Toutes les résolutions ont été adoptées sauf une portant sur les droits de préemption lors de l'AG de Téléperformance.



Les droits de préemption sont une clause contractuelle donnant à un actionnaire le droit d'acheter des actions supplémentaires lors de toute émission future d'actions ordinaires de la société avant que les actions ne soient disponibles pour le grand public.

Sanso IS a participé au rejet de cette proposition.

Document achevé de rédiger le 24/04/2020.

Propriété de Sanso Investment Solutions

Ne peut être reproduit, diffusé, communiqué, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion.